

ELEMENTS DE PROGRAMME

Quelles sont les mesures phares de votre programme concernant LES ACTIONS QUOTIDIENNES POUR AMELIORER LE VIVRE ENSEMBLE

1. Donner une place réelle et efficiente aux structures citoyennes existantes :
 - Les Comités de quartier
 - Les Conseils citoyens

Pour tout dossier concernant un secteur/quartier donné, **associer à chaque commission des citoyens tirés au sort afin d'établir un dialogue entre les élus, les services techniques et les citoyens en amont des commissions**

2. Proposer une votation sur les dossiers structurants pour la ville. Le premier référendum pourrait porter sur la politique des transports
3. Délocaliser une fois par an les conseils municipaux dans des quartiers de Limoges, à des horaires accessibles aux jeunes
4. Présence d'un médiateur municipal dans chaque quartier

Quelles sont les mesures phares de votre programme concernant LA SÉCURITÉ ?

1. Améliorer la sécurisation matérielle de l'espace public

Adapter les choix d'éclairage public nocturne en fonction des besoins identifiés par les habitants, secteur par secteur

Sécuriser les parcs et jardins en les clôturant (en totalité ou partiellement)

2. Agir collectivement

Accompagner les associations et structures existantes dans leurs actions pour garantir aux personnes sans abri des hébergements sécurisés

Soutenir les associations de prévention des violences et les associations qui proposent des cours de self-défense

Instaurer une aide de 50 € à l'installation d'un dispositif sécurisant à domicile (téléassistance, alarme à domicile)

3. Déployer des moyens humains adaptés aux besoins

Rendre à la police municipale ses compétences statutaires et légales de police de proximité

Remettre dans les quartiers des correspondants de soirée, des médiateurs et des éducateurs de rue issus du secteur

Ouvrir des maisons de la tranquillité publique dans tous les secteurs de la ville

Intensifier l'action contre les rodéos urbains

Quelles sont les mesures phares de votre programme concernant LE LOGEMENT ?

Agir au sein des conseils d'administration des bailleurs sociaux pour favoriser une réelle mixité dans les immeubles

Simplifier le PLU et le montage des dossiers d'urbanisme pour redonner de la respiration aux initiatives des propriétaires et des accédants à la propriété

Repenser entièrement la politique de l'habitat en partenariat avec les bailleurs sociaux, en réduisant l'offre périphérique trop importante, au profit du logement social replacé au plus près du centre (comme ce qui se fait actuellement rue de la Réforme avec Limoges Habitat, par exemple)

Identifier le bâti ancien à valoriser et/ou à protéger avec un interlocuteur dédié pour mieux conseiller, accompagner et clarifier les démarches de rénovation des propriétaires

Quelles sont les mesures phares de votre programme concernant LES TRANSPORTS / LA MOBILITÉ ?

1 - Se battre pour les grandes liaisons ferroviaires Nord-Sud et Est-Ouest

2 - Améliorer l'accessibilité PMR

Réparer les incohérences de circulation pour les personnes en fauteuil

Favoriser le confort urbain (mobilier)

Améliorer l'accessibilité des bus

3 - Mener une politique de transports en commun ambitieuse et concertée

Mieux adapter le plan de circulation STCL aux besoins : maillage, amplitudes horaires et fréquences, désenclavement de certains secteurs (ex. Cité Dautry)

Déployer des bus roulant au méthane produit localement

Recadrer le projet BHNS

Soumettre la gratuité des transports en commun à une votation dès 2026

4 - Optimiser la multimodalité des transports (piéton, vélo, voiture, bus)

Repenser les plans de déplacement et d'urbanisme du cœur de ville

Améliorer la capacité des parkings-relais

5 - Repenser le stationnement

Revoir les tarifs d'abonnement (professionnels de santé, d'aide à la personne)

Faciliter le cumul 30 min gratuites et paiement du temps supplémentaire aux bornes

Quelles sont les mesures phares de votre programme concernant L'ENVIRONNEMENT / LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

1. Généraliser un code de bonnes pratiques environnementales auprès de l'ensemble des services de la Ville et de Limoges Métropole
2. Sanctuariser la gestion de l'eau en régie par la Communauté Urbaine
3. Amplifier la végétalisation des espaces publics (Place de la République, écoles...) et aider les propriétaires qui le souhaitent à végétaliser leurs façades lorsque c'est techniquement possible
4. Développer la ceinture verte par l'accompagnement des nouveaux porteurs de projets et par la maîtrise du foncier
5. Programmer la rénovation énergétique des bâtiments municipaux en visant à les rendre énergétiquement neutre
6. Poursuivre le développement des réseaux de chaleur de la ville

Quelles sont les mesures phares de votre programme concernant L'ATTRACTIVITÉ DE VOTRE COMMUNE ?

Pour une politique de l'attractivité réellement efficace, il est indispensable d'initier un mouvement des forces vives du territoire de l'ancienne Région Limousin, qui entraînera le renouveau du rayonnement de Limoges. Ce positionnement s'appuie sur l'analyse de Robert Savy, ancien président de la région Limousin (cf. *Le Populaire* du 16 janvier 2026)

1. Promouvoir la ville par la création d'une « Agence de promotion de Limoges »

Pour attirer de nouveaux entrepreneurs et investisseurs à Limoges, cette agence de promotion travaillera en lien étroit avec les chambres consulaires pour mener un lobbying efficace dans les capitales (Bordeaux, Paris, Bruxelles, international...). Elle constituera un groupe de pression supplémentaire pour travailler au désenclavement ferroviaire de notre ville

2. Travailler au désenclavement de Limoges par tous les moyens

Désenclavement ferroviaire : maintenir la pression sur l'Etat pour obtenir une ligne vers Paris fiable et rapide. Réaffirmer l'objectif « Limoges-Paris en 2h30 »

Désenclavement par avion en s'assurant du maintien de l'obligation de service public pour la liaison vers Lyon. Connecter plus efficacement l'aéroport et le centre-ville

Se battre pour les grandes liaisons ferroviaires Nord-Sud et Est-Ouest

3. Valoriser l'attractivité scientifique et technologique de Limoges

Soutenir la recherche par la subvention de congrès et colloques internationaux

Créer une société de développement de l'innovation pour fédérer les initiatives actuelles en lien avec l'Université de Limoges, les partenaires économiques et les structures existantes

Développer une antenne de la Technopole sur le site de l'aérodrome de Bellegarde

4. Accompagner les porteurs de projets dynamisant la ville (festivals, lieux conviviaux de plein air...).

Réunir les conditions favorables pour ouvrir un lieu de convivialité dans l'esprit de la Friche des ponts.

Systématiser les chartes entre porteurs de projets, riverains et Mairie, afin de garantir des conditions optimales pour chacun.

Créer un Salon des artistes locaux.

5. Embellir Limoges pour améliorer son attractivité touristique

Intégrer les marqueurs culturels de Limoges lors des réhabilitations programmées (porcelaine, émaux, savoirs faire artisanaux et d'expertise technologique) et retravailler les entrées de ville dans cet esprit

Quelles sont les mesures phares de votre programme concernant LA QUALITÉ DE VIE (culture / contrat de générations / vie associative, etc.) ?

1. Enfance et éducation

Créer une crèche municipale dédiée aux parents à horaires atypiques, ou étendre les horaires de certaines crèches existantes, selon les besoins identifiés. Former le personnel à l'accueil d'enfants à besoins particuliers

Réimplanter des haltes-garderies, soutenir les crèches associatives, en particulier dans les zones de développement économique

Tendre partout vers le principe 1 école, 1 cantine

Revoir les plages horaires des garderies scolaires pour permettre une garde plus tardive pour les familles qui travaillent

Développer l'utilisation du bio et des circuits courts dans les restaurations scolaires

2. Culture

Harmoniser les actions menées par les associations de valorisation du patrimoine limougeaud et l'office de tourisme

Généraliser la gratuité de l'entrée dans les musées de Limoges pour les limougeauds

Soutenir les associations permettant l'accès à la culture pour tous

3. Sports

Développer les pratiques sportives dans tous les secteurs de la ville par la rénovation des espaces sportifs dans les quartiers ou par l'implantation d'équipements dédiés pour les associations

Investir les bords de Vienne comme un pôle central de pratiques sportives en extérieur

4. Associations

Rétablir une relation de confiance avec les associations et faciliter la part administrative des dossiers de subvention ; abandonner le système de contrats d'objectifs et passer au subventionnement direct pour davantage de souplesse et d'efficacité

Augmenter le nombre de salles disponibles pour les associations, avec des panneaux d'affichage libre pour la communication

Prévoir en centre-ville un espace « chiens en liberté », avec un local pour les associations et clubs d'éducation canine

Quelles sont les mesures phares de votre programme concernant LA GESTION DES DECHETS

Repenser la communication sur le ramassage des encombrants

Maintien du système actuel de collecte (pas de redevance incitative)

Veiller au respect des délais pour la construction de l'usine de traitement des ordures ménagères de Beaubreuil (UVE)

Envisager une extension du réseau de chaleur du centre-ville raccordé à l'UVE

Créer plusieurs unités de méthanisation, sur le modèle de celle de la rue Barthélémy-Thimonnier, pour remplacer les carburants fossiles des bus par un méthane produit localement à partir des déchets organiques.